

Communiqué

pour diffusion immédiate

Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond : municipalités et organismes invités à présenter des projets

Le 15 juin 2020 – La MRC de Drummond annonce l’ouverture de la période de dépôt de projets dans le cadre de son Fonds de la ruralité. Les municipalités et les organismes à but non lucratif en milieu rural sont invités à soumettre leurs demandes d’aide financière **d’ici le 18 septembre prochain**.

Créé en 2003, le Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond a permis la réalisation au fil des ans de nombreux projets ayant un impact significatif sur la qualité de vie ainsi que sur l’engagement citoyen en milieu rural.

L’aide accordée peut atteindre 50 % des coûts admissibles, jusqu’à concurrence de 25 000 \$ ou de 35 000 \$ selon que le projet a une portée locale ou qu’il touche plusieurs municipalités.

La description du fonds et le formulaire de demande d’aide financière sont disponibles au www.mrcdrummond.qc.ca/fonds-et-programmes. Il est possible d’en savoir davantage en joignant Danielle Ménard au 819 477-2230, poste 107, ou à dmenard@mrcdrummond.qc.ca.

-30-

Information : Danielle Ménard
Coordonnatrice au développement rural et aux projets spéciaux
MRC de Drummond
dmenard@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 107

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123